

## CERTIFICAT DE SUPERFICIE

Loi 96-1107 du 18 décembre 1996 et décret n° 97-532 du 23 mai 1997.

A DESIGNATION DU BATIMENT	
Nature du bâtiment : <b>Appartement</b> Nombre de Pièces : <b>2</b> Etage : <b>1er</b> Numéro de lot : <b>NC</b> Référence Cadastre : <b>NC</b>	Adresse : <b>300 avenue Sainte Marguerite 06200 NICE</b> Bâtiment : Escalier : Porte : Propriété de: <b>VILLE DE NICE</b> <b>5 rue de l'Hotel de Ville</b> <b>06364 NICE Cedex 4</b> Mission effectuée le : <b>22/02/2016</b> Date de l'ordre de mission : <b>19/02/2016</b> N° Dossier : <b>27185 C</b>

**Le Technicien déclare que la superficie du bien ci-dessus désigné, concerné par la loi 96-1107 du 18/12/96 est égale à :**

**Total : 60,07 m<sup>2</sup>**  
(Soixante mètres carrés zéro sept)

B DETAIL DES SURFACES PAR LOCAL			
Pièce ou Local	Etage	Surface Loi Carrez	Surface Hors Carrez
Séjour	1er	30,91 m <sup>2</sup>	0,20 m <sup>2</sup>
Chambre	1er	11,53 m <sup>2</sup>	0,00 m <sup>2</sup>
Cuisine	1er	8,46 m <sup>2</sup>	0,00 m <sup>2</sup>
Salle d'eau / WC	1er	9,17 m <sup>2</sup>	0,23 m <sup>2</sup>
<b>Total</b>		<b>60,07 m<sup>2</sup></b>	<b>0,43 m<sup>2</sup></b>


JUSTIFICATION DES SURFACES DEDUITES			
Pièce ou Local	Etage	Surface Hors Carrez	Justification
Séjour	1er	0,20 m <sup>2</sup>	Embrasures
Salle d'eau / WC	1er	0,23 m <sup>2</sup>	Emprise de mur
<b>Total</b>		<b>0,43 m<sup>2</sup></b>	

Annexes & Dépendances	Etage	Surface Hors Carrez
Terrasse	1er	13,17 m <sup>2</sup>
<b>Total</b>		<b>13,17 m<sup>2</sup></b>

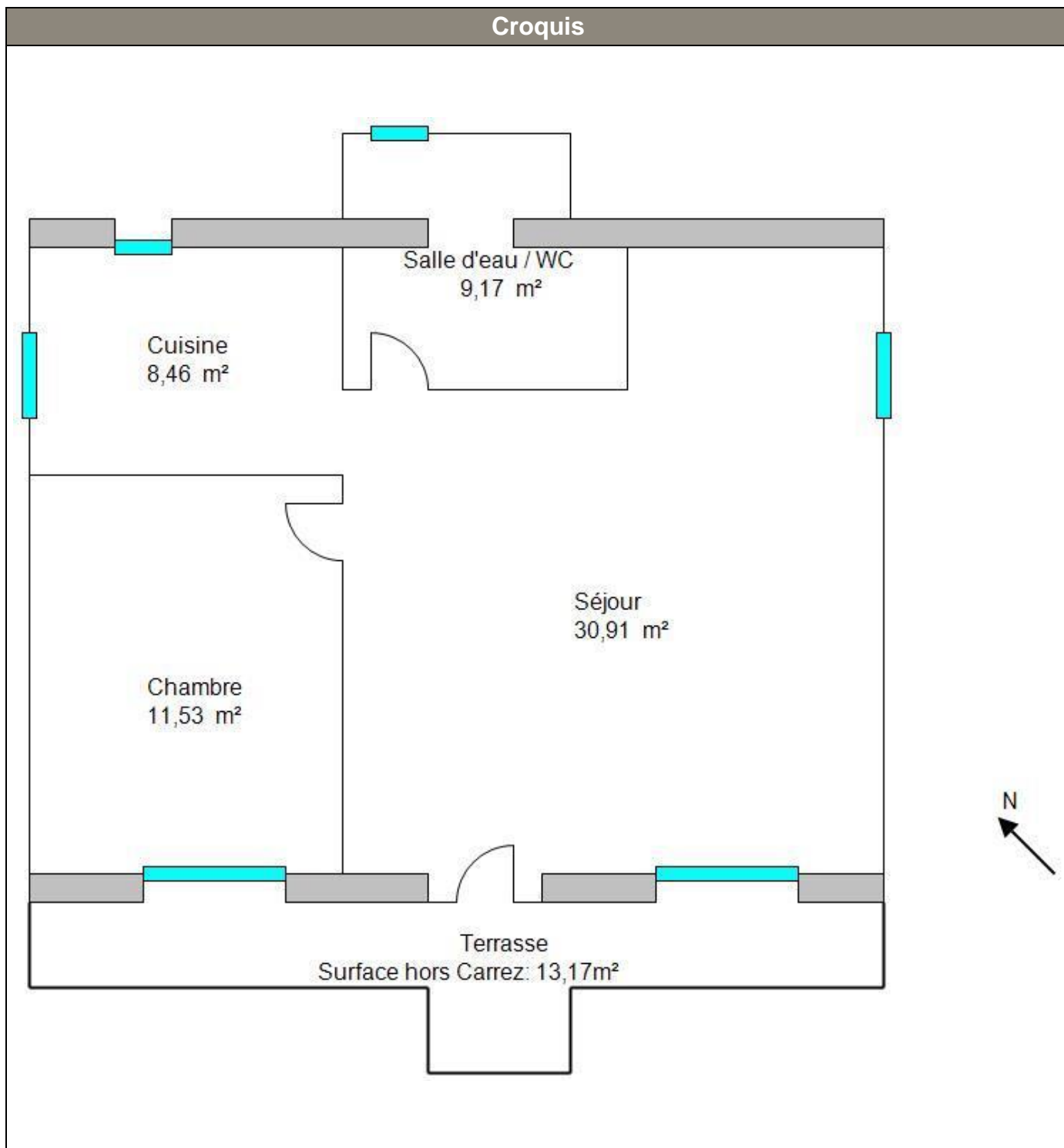
La présente mission rend compte de l'état des superficies des lots désignés à la date de leur visite. Elle n'est valable que tant que la structure et la disposition des pièces ne sont pas transformées par des travaux. La vérification de la conformité au titre de propriété et au règlement de copropriété n'entre pas dans le cadre de la mission et n'a pas été opérée par le technicien. Le présent certificat vaut uniquement pour le calcul de la surface totale. Le détail des surfaces ne vous est communiqué par EX'IM AZUR qu'à titre indicatif.

**Le présent rapport ne peut être reproduit que dans son intégralité, et avec l'accord écrit de son signataire.**

<b>Le Technicien :</b> Thomas CABRIEL  	à NICE, le <b>22/02/2016</b>  <b>Nom du responsable :</b> WEGENER Matthias
---	---

DOCUMENTS ANNEXES

Croquis



Les croquis présentés n'ont aucun caractère contractuel et ne sont pas cotés. Ils ne peuvent en aucun cas être utilisés en tant que plans